

FICHE SIGNALÉTIQUE

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT CHIMIQUE

Nom du produit : **MASCOU-OIL**
 Nom chimique : Huile hydraulique lubrifiante
 Numéro CAS : 64742-65-0
 Fournisseur : MASCOUTECH INC. 998, rue Jean-Neveu, Longueuil, QC, J4G 2M1

2. INGRÉDIENTS

Description : Ce produit est un mélange d'une ou de plusieurs huiles de bases lubrifiantes et peut comprendre des additifs de rendement comme des détergents, des agents antirouille et antioxydant, des abaisseurs de point d'écoulement, des améliorants de viscosité et des antimousses. La composition varie grandement et comprend des hydrocarbures C20 et plus lourds ayant une plage de points d'ébullition supérieure à 315°C. Le tableau suivant présente une liste partielle des composants les plus courants, de leur pourcentage maximum type et de leurs limites d'exposition respectives. D'autres types d'additifs peuvent aussi être présents à des concentrations inférieures aux seuils de déclaration.

Nom du composant	Numéro	Limites selon l'ACGIH			Limite d'exposition selon l'OSHA				
ou du produit	%	CAS	TLV	STEL	Unités	PEL	STEL	C/P	Unités
Huile lubrifiante*	>90	Mélange	5	10	mg/m3	5	S.O.	S.O.	mg/m3
Additifs de rendement	<10	Mélange	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.

*Contient au moins un des ingrédients suivants : distillat déparaffiné au solvant, huile paraffinique lourde (64742-65-0), huile résiduelle déparaffinée au solvant (64742-62-7). La TLV concerne les brouillards d'huile selon des méthodes qui ne recueillent pas les vapeurs.

Base des valeurs DL50 et CL50	Valeur DL50	Espèce et voie	Valeur CL50	Espèce et voie
Mélange	> 5 g/kg	Rat, épiderme		
Mélange	> 5 g/kg	Rat, voie orale		

3. IDENTIFICATION DES RISQUES

DONNÉES SUR LES RISQUES POUR LA SANTÉ :

- Les huiles paraffiniques lourdes comme le présent produit sont peu toxiques par inhalation, ingestion et contact avec la peau. L'exposition la plus courante est le contact avec la peau, qui peut provoquer une dermatite (irritation, fendillement, peau sèche), incluant une folliculite et une acné imputable aux huiles à la suite d'un contact prolongé ou répété, ou encore à cause d'une mauvaise hygiène personnelle. Se laver avec de l'eau et du savon après tout contact.
- Dans le cas d'application qui produit du brouillard ou des vapeurs, l'exposition par inhalation peut être importante et provoquer une irritation des voies respiratoires, des nausées et des maux de tête. Une exposition à long terme importante au brouillard d'huile peut provoquer une fibrose bénigne des poumons. Contrôler l'exposition par l'isolation du procédé, une ventilation par aspiration et des méthodes de protection respiratoire. Des mesures de contrôle de l'exposition par hygiéniste industriel sont recommandées aux endroits où il y a production de brouillard ou aux endroits où on utilise le produit chauffé.
- Une ingestion accidentelle peut provoquer une irritation du tube digestif, des nausées, des vomissements, des maux d'estomac, des diarrhées, des troubles gastriques et des douleurs abdominales. Éviter de boire et de manger dans les endroits où on utilise le produit. Voir la section 4 de la présente fiche pour les premiers soins.

RISQUES LIÉS AUX PRODUITS DE LA COMBUSTION : Les produits de la combustion de ce produit et d'autres types d'hydrocarbures contiennent du monoxyde et du bioxyde de carbone. En concentrations modérées, le monoxyde de carbone peut provoquer des maux de tête, des nausées, des vomissements, une hausse du rythme cardiaque et une confusion mentale. Une exposition à des concentrations plus élevées de monoxyde de carbone peut provoquer une perte de conscience, des dommages au cœur et au cerveau, et/ou la mort. Une exposition à des concentrations élevées de bioxyde de carbone peut provoquer une asphyxie simple en déplaçant l'oxygène de l'air. La combustion de ce produit et d'autres produits semblables ne devrait avoir lieu que dans des endroits bien ventilés. Parmi les produits de la combustion, on peut retrouver des traces de produits toxiques comme les oxydes de soufre, de zinc et de phosphore à cause de la présence d'additifs.

TROUBLES MÉDICAUX GÉNÉRALEMENT AGGRAVÉS PAR UNE EXPOSITION : Les troubles médicaux qui présentent des symptômes et des effets identiques à ceux décrits à la section des données sur les risques pour la santé peuvent être aggravés par une exposition à ce produit.

CONTRAINTES MÉDICALES : n.d.

DÉCLARATION RELATIVE À LA CANCÉROGÉNÉCITÉ : Ce produit est fabriqué à partir d'huiles de base rigoureusement raffinées qui ne sont pas classées cancérigènes par le CIRC, le NTP ou l'OSHA.

MUTAGÉNÉCITÉ, TÉRATOGENÉCITÉ ET TOXICITÉ POUR LA REPRODUCTION : Aucun effet connu.

4. PREMIERS SOINS

YEUX : Rincer immédiatement les yeux avec de grandes quantités d'eau pendant au moins 15 minutes en tenant les paupières ouvertes afin de s'assurer de bien rincer toute la surface de l'œil. DEMANDER DES SOINS MÉDICAUX.

PEAU : Laver les parties contaminées avec beaucoup d'eau et de savon. Un onguent calmant peut être appliqué sur la peau irritée après l'avoir bien lavée. Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. DEMANDER DES SOINS MÉDICAUX.

INHALATION : Transporter la victime à l'air frais. Si la victime ne respire plus, la réanimer et lui administrer de l'oxygène si cela est possible. DEMANDER DES SOINS MÉDICAUX.

INGESTION : Ne jamais faire avaler quoi que ce soit à une personne inconsciente. Si la victime a ingéré du produit, ne pas la faire vomir. Si la victime vomit de façon spontanée, garder les voies respiratoires dégagées. DEMANDER DES SOINS MÉDICAUX.

NOTES À L'INTENTION DU MÉDECIN : Ne pas faire vomir, procéder à un lavage gastrique seulement. L'aspiration de liquide dans les poumons risque de provoquer une pneumonie chimique. L'utilisation d'adrénaline n'est pas recommandée. Traiter les symptômes. L'injection sous la peau du produit à haute pression peut avoir de graves conséquences et nécessiter un traitement d'urgence.

5. DONNÉES SUR LES RISQUES D'INCENDIE ET D'EXPLOSION

POINT D'ÉCLAIR : > 150 °C (302 °F) (COC)
TEMPÉRATURE D'AUTO-INFLAMMATION : > 343 °C (650 °F) (estimée)
LIMITES D'INFLAMMABILITÉ DANS L'AIR : LES : S.O.
LIE : S.O.

AGENTS D'EXTINCTION : Utiliser de la poudre sèche, de l'anhydride carbonique, de la mousse ou de l'eau pulvérisée. L'eau pulvérisée peut provoquer de l'écume, mais devrait être utilisée pour abaisser la température des contenants exposés aux flammes.

MÉTHODES SPÉCIALES DE LUTTE CONTRE LES INCENDIES : Le personnel d'intervention qui pénètre dans des bâtiments ou de espaces clos où le produit est entreposé devrait porter un appareil respiratoire autonome à pression.

RISQUES PARTICULIERS D'INCENDIE OU D'EXPLOSION : n.d.

SENSIBILITÉ À L'ÉLECTRICITÉ STATIQUE ET AUX CHOCS MÉCANIQUES : Aucune

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE FUITE ACCIDENTELLE

En cas de fuite ou de déversement, prendre les mesures nécessaires pour contenir le liquide et l'empêcher de s'écouler dans les cours d'eau ou les égouts. Signaler la fuite ou le déversement selon les besoins aux organismes locaux, provinciaux et fédéraux appropriés

PETITS DÉVERSEMENTS : Éliminer les sources d'inflammation. Absorber le produit répandu au moyen de matériaux non combustibles comme de la litière de chats, de la terre, du sable ou des absorbants à hydrocarbures. Ne pas utiliser des matériaux combustibles comme des chiffons, des copeaux ou de la sciure de bois. Déposer les matières contaminées dans un contenant en vue de leur élimination.

DÉVERSEMENTS IMPORTANTS : Éliminer les sources d'inflammation. Endiguer la zone au moyen de sable ou de terre afin de contenir le déversement et de protéger les cours d'eau et les égouts. Aspirer le liquide dans un réservoir approprié au moyen de pompes et de tuyaux mis à la terre.

7. MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

N'entreposer le produit que dans des contenants approuvés. Protéger les contenants contre les dommages physiques. Un entreposage extérieur ou indépendant est préférable. Tenir loin des agents oxydants. Entreposer dans un endroit frais et bien ventilé fait de matériaux non combustibles, loin des sources possibles d'inflammation. Tenir loin des matériaux incompatibles.

8. MESURES DE CONTRÔLE ET ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUEL

VENTILATION : Travailler dans des endroits bien ventilés, utiliser de bonnes méthodes d'ingénierie pour le traitement, le transfert et l'entreposage : des mesures spéciales de ventilation ne sont pas nécessaires à moins qu'il n'y ait émission de brouillard ou que le produit ne soit chauffé.

ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUEL :

RESPIRATOIRE : L'utilisation de respirateurs est régie par la norme Z-94.4-93 de l'association canadienne de normalisation (CSA) et la norme 29 CFR 1910.134 de l'OSHA. Un équipement respiratoire n'est pas nécessaire à moins que le produit ne soit pulvérisé ou chauffé. Porter un respirateur approuvé NIOSH là où il peut y avoir des vapeurs ou du brouillard de ce produit, en suivant les recommandations du fabricant concernant les brouillards d'huile minérale. Le port d'un appareil respiratoire à adduction d'air est nécessaire dans les endroits présentant un danger immédiat pour la vie ou la santé (IDLH).

YEUX : Porter un écran facial ou des lunettes contre les projections liquides dans les endroits où le produit risque d'être pulvérisé.

GANTS : Porter des gants de protection imperméables, en nitrile par exemple, en manipulant ce produit.

AUTRES VÊTEMENTS ET ÉQUIPEMENT : Les vêtements contaminés par ce produit doivent être enlevés, lavés à l'eau et au savon puis séchés avant d'être portés de nouveau. Les chaussures contaminées par ce produit et qui ne peuvent être décontaminées devraient être jetées. Une douche oculaire devrait être accessible.

CONTRÔLE DE L'EXPOSITION :

BIOLOGIQUE : Aucune mesure particulière.

PERSONNEL/LIEU DE TRAVAIL : Contrôler les brouillards d'huile minérale au moyen de filtres en PVC pré pesés et de pompes d'échantillonnage étalonnées, conformément à la méthode NIOSH 5026 ou OSHA ID 128.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Apparence et odeur : Liquide bleu, dégageant une faible odeur d'hydrocarbures.

Limites d'ébullition à 760 mm Hg : > 316 °C (600 °F) (estimée)

Tension de vapeur : <0,1 mm Hg à 20 °C

Densité de vapeur (Air=1) : >1

Viscosité : 19,8 – 74,8 cSt à 40 °C

Densité (H₂O=1) : 0,89

Coefficient de répartition huile/eau : n.d.

Masse volumique apparente à 15 °C : 890 kg/m³

pH : n.d.

Solubilité dans H₂O, % en poids : Insoluble

Point de congélation : n.d.

Fraction volatile (%) par volume : <1

Taux d'évaporation : n.d.

Poids moléculaire : n.d.

10. DONNÉES SUR LA STABILITÉ ET LA RÉACTIVITÉ

CONDITIONS CONTRIBUANT À L'INSTABILITÉ : Dans des conditions normales, ce produit est stable. Éviter les sources d'inflammation comme les flammes, les surfaces chaudes, les étincelles et l'équipement électrique.

INCOMPATIBILITÉ : Éviter tout contact avec des comburants forts comme le chlore, le fluor, le tétraoxyde d'azote, l'oxygène concentré, l'hypochlorite de sodium et les autres types d'hypochlorites.

PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX : Les produits de décomposition thermique peuvent inclure le monoxyde de carbone, le bioxyde de carbone, des oxydes de soufre, d'azote et de zinc, ainsi que d'autres gaz toxiques.

POLYMÉRISATION DANGEREUSE : Ce produit ne devrait pas se polymériser.

11. ÉLIMINATION

Les mesures d'expédition, d'entreposage, d'élimination et de nettoyage des déchets sont réglementées en vertu de règlements locaux, provinciaux et fédéraux. En cas de doute, veuillez communiquer avec les organismes appropriés.

12. DONNÉES SUR LE TRANSPORT

NOM OFFICIEL D'EXPÉDITION TMD	Non réglementé par le TMD
CLASSE DE RISQUES TMD	S.O.
GROUPE D'EMBALLAGE	S.O.
NUMÉRO D'IDENTIFICATION TMD	S.O.

13. DONNÉES SUR LES RÉGLEMENTATIONS

SIMDUT : Substance non réglementée. Ce produit et ses composants font partie de la Liste intérieure des substances, tel que requis en vertu de la Loi canadienne sur la protection de l'environnement.

14. AUTRES RENSEIGNEMENTS

Cote d'évaluation du danger de la NFPA (National Fire Protection Association) des États-Unis*

Feu	Santé	Réactivité	Autre
1	1	0	

*Selon le "Standard System for the Identification of the Fire Hazards of Materials", NFPA No. 704 M

REJET DE RESPONSABILITÉS : Les renseignements qui précèdent sont basés sur des données provenant de sources considérées comme fiables. Néanmoins, Mascoutech inc. n'en garantit ni l'exactitude ni le caractère exhaustif. Ces renseignements sont fournis à titre de service aux personnes qui achètent ou utilisent le produit auquel cette fiche se rapporte. Mascoutech inc. et le fabricant dénie expressément toutes responsabilités en cas de pertes ou dommages indirects, blessures, incluant la perte de vie, causées directement ou indirectement par l'utilisateur du produit ou renseignement décrit.

URGENCES : CANUTEC

Tél. : 613-966-6666

Cell. : *666

AVRIL 2018